

# Association de Défense de l'Environnement de Chaponnay

(Adec, siège social : mairie de chaponnay)

## LE MOT DU PRESIDENT :

Bien que notre association n'ait été créée que le 28 janvier dernier (statuts déposés en Préfecture le 12 février), vous êtes déjà nombreux à adhérer et tout aussi nombreux à attendre avec impatience des nouvelles. C'est chose faite avec le présent et premier bulletin de notre association. Toutefois je vous rappelle que le combat que nous menons risque d'être long et difficile. Mais comme vous pourrez le lire ci-après, nous avons engagé des actions et nous souhaitons être très présents jusqu'à ce qu'une décision politique (puisque c'est de cela qu'il s'agit) soit prise sur l'avenir du contournement Est ferroviaire. A court terme nous vous sollicitons pour signer et faire signer la lettre ouverte en cours sur l'ensemble des communes de l'Est Lyonnais et une manifestation plus médiatique est en préparation avec les autres associations opposées au contournement fret ferroviaire. Enfin je vous rappelle que tous les adhérents peuvent apporter leurs idées et leur bonne volonté pour une meilleure efficacité (la prochaine réunion du bureau se déroulera le 08 avril à 20H30 dans une des salles situées derrière la Mairie).

Robert RIVOIRE

**Aujourd'hui notre association type loi 1901 c'est plus de 300 adhérents. Son premier objectif est de créer un contre pouvoir face aux maîtres d'ouvrages et d'essayer d'influer sur les décisions à venir concernant le projet ferroviaire. Mais pour être crédible et écoutée, notre association doit être représentative, aussi il est nécessaire que le plus grand nombre d'habitants y adhère.**

## NOS ACTIONS A CE JOUR :

✉ **Compte tenu de l'urgence (débat public clos le 15/02/02), nous avons adressé un courrier le 05/02/02 à Monsieur ORIOL, Président de la commission particulière du débat public, synthétisant l'opposition au projet des habitants du secteur de Chaponnay. Ce courrier contient essentiellement 3 points qui sont :**

- **Contestation de la légalité du débat public qui concerne 2 projets distincts et indépendants pour un même débat, ce qui nous paraît contraire à l'esprit et à la lettre de la loi Barnier qui a institué le débat public.**
- **Inégalité d'une part de l'état d'avancement des projets et d'autre part de l'information du public au désavantage des habitants de l'Est Lyonnais qui n'ont pas pu s'exprimer de façon constructive lors du débat.**
- **L'insuffisance du dossier mis à la disposition du public avec des contradictions entre l'état des lieux et les objectifs.**

✉ **Notre président et notre secrétaire ont participé avec une douzaine de représentants des autres associations à une rencontre avec M.ORIOL, le vendredi 15 février, pendant plus de 2 heures, pour lui faire part de l'opposition des gens de l'Est au projet actuel et de la montée en puissance des associations avec qui il faudra compter à l'avenir.**

✉ **Une copie de la lettre envoyée à M.ORIOL le 05/02/02, a été adressée aux ministres concernés et au Président de la commission nationale du débat public.**

**Nous avons également écrit à toutes les communes de la vallée du Rhône traversées par les voies ferrées rives droite et gauche entre Givors et Valence car elles sont concernées à terme par l'augmentation du trafic.**

↳ Un collectif regroupant les associations du secteur a été créé. A ce jour y participent :

- Association de Défense de L'Environnement de Chaponnay(ADEC)
- Association d'Intérêt Local de Saint Priest (AIL)
- Association Le FER Autrement(Communay)
- Association Marennnes contre les nuisances
- Association des parents d'élèves de la Xavière(Chaponnay)
- Association pour la Protection de l'Environnement de Corbas(APECO)
- Mions(Association en cours de création)
- St Bonnet de Mure(Association en cours de création)

#### LES ACTIONS A VENIR OU EN COURS :

- lettre ouverte signée par le plus grand nombre possible d'habitants des communes de l'Est Lyonnais (action en cours).
- Projet de manifestation médiatique à l'étude par le collectif des associations.
- Rencontre entre RFF et les représentants de l'ADEC, programmée début avril.
- Action vis à vis des candidats aux élections, à l'étude.

#### LES GRANDES ETAPES DU DEBAT PUBLIC :

- Clôture du débat le 15 février dernier.
- Le rapport de la commission particulière du débat public devrait être transmis au Préfet vers le 22 mars et être accessible au public début avril.
- Le pouvoir politique devrait décider de la suite à donner au projet(échéance ?).Les choix possibles sont :
  - 1)- Abandon du projet(mais ne rêvons pas)
  - 2)- Nouveau débat public sans nouvelle étude
  - 3)- Nouveau débat public avec nouvelle étude et éventuellement nouveau périmètre d'étude
  - 4)- Modification unilatérale du projet et poursuite des démarches administratives(enquête publique...)
  - 5)- Acceptation du projet en l'état et poursuite des démarches administratives(enquête publique...)

Nous vous rappelons que le dossier complet du débat public est consultable en mairie.

#### MOBILISATION :

L'enjeu est de taille. Si le projet de RFF aboutit, l'incidence se répercutera dans divers domaines :

- Nuisances Sonores : Une fréquence de 300 à 500 trains par jour. C'est un bruit quasi continu nuit et jour.
- Risques de pollution : En cas de déraillement d'un train de matière dangereuse à proximité de la nappe phréatique (accident de CHAVANNAY, le 03 décembre 1990).
- L'attrait pour notre commune : Notre qualité de vie risque d'être fortement diminuée (autoroute, pipe-lines, voie ferrée, couloirs aériens, etc...)
- Le patrimoine immobilier : La valeur marchande risque de subir une forte dépréciation.

**Vous êtes le relais de l'association, merci de faire connaître autour de vous, les enjeux de ce projet. Ceci afin que notre représentativité augmente, ce qui accentuera notre crédibilité face aux décideurs.**

#### Bureau de l'association (boîte aux lettres en Mairie):

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| - Président : Robert RIVOIRE      | - Vice-Président : Philippe MOY        |
| - Secrétaire : Laurent TRIOULAIRE | - Secrétaire adjoint : Marcel JEANJEAN |
| - Trésorier : Christian CLERC     | - Trésorier adjoint : Marcel JEANJEAN  |